

Photographies médicales

Lors des consultations, les médecins doivent parfois prendre des photos des lésions cutanées d'un patient afin d'améliorer le diagnostic et le suivi.

Pourquoi prenons-nous des photos ?

L'une des raisons est d'améliorer le diagnostic et le traitement.

Elles sont généralement prises afin de demander l'avis d'un autre professionnel (dermatologue ou médecin généraliste) par le biais d'une consultation interne à l'aide du logiciel que nous utilisons quotidiennement dans notre cabinet.

Parfois, elles servent également à l'enseignement, entre les médecins de l'équipe ou les étudiants en médecine, ou pour illustrer des publications dans des livres et des revues médicales.

Puis-je être identifié sur la photo ?

Non.

Lorsque nous prenons des photos, nous cachons toujours tout ce qui pourrait identifier la personne, en particulier lorsqu'il s'agit du visage ou de tatouages.

Si vous voulez me prendre en photo, cela signifie-t-il que j'ai une maladie rare ou grave ?

Non.

La plupart du temps, nous prenons des photos de processus courants.

Avoir une image de l'état de la lésion peut aider à définir le diagnostic et à suivre son évolution.

Mon consentement est-il nécessaire pour prendre une photo médicale ?

Oui.

Nous demandons toujours l'autorisation explicite et le consentement du patient ou de la patiente pour prendre une photo d'une partie de son corps.

Puis-je refuser d'être photographié(e) ?

Bien sûr.

Se laisser photographier à des fins médicales est un acte volontaire, c'est pourquoi votre autorisation vous sera toujours demandée.

Si vous ne souhaitez pas être photographié(e), ce n'est pas grave.

La photographie permet aux professionnels de santé d'étudier le cas en toute tranquillité et d'améliorer la prise en charge de votre maladie.

Qui aura accès à ma photographie ?

Seuls les professionnels de santé à des fins cliniques et scientifiques, qui figureront dans votre dossier médical dans le programme informatique du système de santé.

Aucun enregistrement ni aucune copie des photographies ne sont conservés en dehors du système informatique qui héberge votre dossier médical.

Les photographies ne seront jamais utilisées à des fins publicitaires ni dans des campagnes de diffusion, sauf si vous y avez consenti par écrit.

Qui est responsable de la bonne utilisation de ma photographie ?

L'équipe médicale qui la réalise.

Les photographies sont traitées de la même manière que votre dossier médical.

Le processus est absolument confidentiel et anonyme.